



L'offre PRIMEL

Table des matières

1	Présentation.....	3
1.1	Qu'est-ce que Primel ?.....	3
1.2	Principales caractéristiques de l'école Primel	3
1.3	Vision et Mission	4
1.3.1	Vision.....	4
1.3.2	Mission.....	4
1.4	Moyens d'action.....	4
1.5	Gestion.....	5
2	Les services proposés par Primel.....	5
2.1	Scolarité	5
2.1.1	Principes généraux.....	5
2.1.2	Le programme pédagogique	5
2.1.3	Calendrier scolaire	5
2.1.4	Les horaires	5
2.2	Activités périscolaires	6
2.2.1	Périscolaire du soir en allemand.....	6
2.2.2	Périscolaire du mercredi en allemand.....	6
2.2.3	Périscolaire du samedi en allemand	6
2.2.4	Périscolaire du samedi en anglais.....	6
2.3	Activité extra-scolaires.....	6
2.4	Emploi du temps type.....	6
3	Tarification.....	7
3.1	Objectifs.....	7
3.2	Description des tarifs.....	7
3.2.1	Scolarité	7
3.2.2	Périscolaire du soir.....	8
3.2.3	Périscolaire du mercredi.....	8
3.2.4	Périscolaire du samedi, en langue anglaise ou allemande	8
3.2.5	Activités extrascolaires.....	8
3.3	Grille des tarifs.....	8
4	Comment se préinscrire ?.....	9

Descriptif de l'offre Primel

1 Présentation

1.1 Qu'est-ce que Primel ?

Primel est une école élémentaire bilingue franco-allemande située au 42 rue de Lagny, dans le 20^{ème} arrondissement à Paris. L'emplacement est situé dans un endroit calme, à proximité de plusieurs espaces verts et installations sportives. Situé entre Nation et la porte de Vincennes, il est très bien desservi, par les lignes 1, 2, 6, 9 du métro, la ligne A du RER, les tramways 3a et 3b et les bus 26, 56, 57, 64, 86.

Primel ouvrira ses portes en septembre 2016. En vous engageant aujourd'hui à inscrire votre ou vos enfants à Primel, vous contribuez à la création d'une école totalement novatrice. Une école véritablement franco-allemande, d'ores et déjà reconnue par le Ministère des Affaires étrangères allemand. Une école à taille humaine, qui a à cœur de placer l'enfant et ses besoins au cœur de ses priorités.

1.2 Principales caractéristiques de l'école Primel

L'école élémentaire franco-allemande Primel propose aux enfants ayant une bonne maîtrise de l'allemand en fin de maternelle un cursus scolaire qui leur permet d'ancrer, nourrir et développer leur bilinguisme français-allemand.

Primel est une école qui pratique l'immersion linguistique¹. C'est-à-dire que l'enseignement y est prodigué de manière équilibrée dans les deux langues. La langue allemande est non seulement enseignée comme matière à part entière mais sert aussi à enseigner d'autres disciplines, au même titre que le français.

D'autre part, l'encadrement des enfants entre les temps scolaires (récréations, pause déjeuner, activités périscolaires) est effectué en allemand par des germanophones.

Au-delà de sa dimension linguistique, l'école a pour objectif de mettre les enfants en permanence au contact des deux cultures et modes de pensée français et allemands.

Primel est une école privée hors contrat gérée par une association à but non lucratif. Le code de l'éducation français n'autorise pas l'enseignement en immersion aux écoles sous contrat². En l'état actuel des choses Primel n'est donc pas éligible à ce statut.

Nous avons toutefois entrepris des démarches auprès de l'Education nationale afin d'obtenir un statut particulier du fait de la nature franco-allemande de l'école, qui va dans le sens des engagements réciproques entre la France et l'Allemagne en matière d'enseignement de la langue du partenaire.

Par ailleurs des démarches sont en cours auprès des pouvoirs publics allemands dans le but d'obtenir un soutien matériel.

¹ En Europe, le principe de l'immersion est connu sous le nom de CLIL (Content and Language Integrated Learning) ou EMILE (Enseignement de matières par l'intégration d'une Langue Etrangère). Elle se pratique couramment dans certains pays européens (Belgique, Suisse, Allemagne), beaucoup moins en France (où elle est en principe réservée aux langues régionales). L'immersion est pratiquée depuis des dizaines d'années au Canada et de nombreuses études attestent de ses nombreux bénéfices pour les apprenants.

² Sauf en région et pour la langue régionale correspondante

1.3 Vision et Mission

1.3.1 Vision

Primel est une école à taille humaine qui donne aux enfants les outils pour grandir, favoriser leur ouverture culturelle et linguistique et encourager leur identité européenne.

1.3.2 Mission

Les missions de Primel sont :

- d'offrir à chaque enfant un environnement lui permettant :
 - + d'acquérir de façon efficace le socle de compétence conforme aux exigences de la charte de l'Education nationale,
 - + de développer son bilinguisme franco-allemand oral et écrit,
 - + de se familiariser aussi bien avec la culture allemande qu'avec la culture française,
 - + de développer son autonomie, et en particulier sa capacité à mener à bien un projet personnel d'apprentissage (« apprendre à apprendre »),
 - + d'acquérir confiance en soi et estime de soi,
 - + de développer sa capacité à coopérer et à résoudre des problèmes de tous ordres collectivement,
 - + d'entretenir une relation nourrissante avec lui-même, les autres et son environnement,
 - + de vivre sa scolarité et sa vie à l'école dans le plaisir,
 - + de s'ouvrir sur « l'extérieur »,
 - + d'exercer ses capacités d'adaptation,
 - + d'augmenter ses capacités d'éveil et son agilité intellectuelle,
 - + d'apprendre d'autres langues avec plus de facilité,
 - + de s'orienter vers une filière Abibac ou de poursuivre ses études indifféremment en France ou en Allemagne,
 - + de disposer de formidables atouts pour son avenir social et professionnel.
- d'être à l'écoute et de prendre en compte les attentes des professionnels et de leur donner les moyens d'exercer leur métier dans de bonnes conditions.
- d'accueillir non seulement les enfants mais aussi les parents, en leur permettant de contribuer à la vie de l'école.

1.4 Moyens d'action

- Mise en place d'une pédagogie active et coopérative ;
- Mise en place d'une charte qualité ;
- Des enseignants diplômés, compétents, respectueux et empathiques ;
- Un effort constant de formation continue ;
- Une équipe, animée par un chef d'établissement ayant le souci de motiver l'ensemble du personnel autour d'un projet pédagogique commun, capable de complémentarité et de cohésion et soucieuse d'améliorer sans cesse ses pratiques éducatives ;
- Des partenariats avec d'autres écoles en France, en Allemagne ou dans d'autres pays pour :
 - + favoriser l'échange des meilleures pratiques,
 - + organiser des échanges avec des correspondants,
 - + organiser des voyages.

1.5 Gestion

Le projet est porté par l'association loi de 1901 Primel, qui sera aussi l'organe de gestion bénévole de l'école.

2 Les services proposés par Primel

2.1 Scolarité

2.1.1 Principes généraux

L'école élémentaire Primel est conçue pour accueillir une quarantaine d'élèves du CP au CM2, répartis dans deux classes multi-niveaux. Le nombre de places disponibles en année d'ouverture, ainsi que l'ouverture de la 2^{ème} classe multi-niveaux dès la première année de fonctionnement de Primel, dépendront du nombre d'inscriptions finales recueillies.

L'enseignement sera dispensé par un ou des enseignants francophones et un ou des enseignants germanophones qui se partageront les heures de cours. Les enfants recevront également, dans le cadre de leur scolarité, une initiation à la langue anglaise, animée par un locuteur anglophone.

L'école accueillera des volontaires allemands qui effectuent leur service civique. Leur présence contribuera à renforcer l'usage de la langue allemande comme langue de communication au sein de l'école. Ils participeront à l'encadrement hors des heures de cours (accueil, récréations, pause déjeuner). Ils seront en partie présents pendant les heures de cours, où ils pourront ponctuellement assister les enseignants et les élèves.

Un animateur ou une animatrice de langue allemande sera chargé d'organiser les activités périscolaires de l'école et de les encadrer en présence d'une partie des volontaires.

2.1.2 Le programme pédagogique

Le programme pédagogique de Primel sera axé sur :

- Le respect des exigences de l'Education Nationale en matière d'acquisition du socle de compétences,
- L'acquisition parallèle des compétences linguistiques écrites et orales en langue allemande,
- Une initiation à la langue anglaise,
- Un cadre de vie et d'apprentissage destiné à favoriser l'épanouissement des enfants,
- L'utilisation de méthodes pédagogiques actives favorisant l'autonomie, l'esprit d'exploration, l'expérience collective et la notion de projets.

2.1.3 Calendrier scolaire

Les cours sont dispensés du lundi au vendredi. Les jours fériés et les vacances scolaires sont ceux du calendrier de l'Education nationale pour la zone C (Paris).

2.1.4 Les horaires

Les enfants sont accueillis le matin à partir de 8h15 et au plus tard à 8h30. Les cours commencent à 8h30. Ils terminent à 15h30, heure à partir de laquelle ils peuvent être récupérés par un adulte (parent, tuteur ou personne expressément déléguée par les parents).

Des activités périscolaires seront proposées à partir de 16h. Celles-ci seront comprises dans le forfait scolaire (voir § 2.2).

2.2 Activités périscolaires

2.2.1 Périscolaire du soir en allemand

L'école propose une animation périscolaire en langue allemande de 16h à 17h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ouvrés. Il est impératif qu'à 18h tous les enfants aient été récupérés.

2.2.2 Périscolaire du mercredi en allemand

L'école propose en outre une animation périscolaire en langue allemande le mercredi après-midi. Les enfants sont accueillis à 13h45 et les activités commencent à 14h. Elle se termine à 17h45. Il est impératif qu'à 18h tous les enfants aient été récupérés.

Elle est accessible aux enfants de CP à CM2, qu'ils soient scolarisés ou non à Primel. Cette animation a pour objectif de renforcer l'usage oral de la langue allemande. Elle s'adresse donc en priorité à des enfants qui ont été ou sont exposés à celle-ci. Les enfants débutants devront privilégier le périscolaire du samedi, conçu pour eux.

2.2.3 Périscolaire du samedi en allemand

L'école propose des ateliers d'allemand d'une durée d'une heure, par tranche d'âge, les samedis matin. L'animation est assurée par des animateurs de langue maternelle allemande.

Ces ateliers sont destinés à tous les enfants quel que soit leur niveau d'allemand (débutant ou confirmé).

2.2.4 Périscolaire du samedi en anglais

L'école propose, en partenariat avec un partenaire spécialisé dans ce domaine, des ateliers d'anglais en immersion, d'une durée d'une heure, par tranche d'âge, les samedis matin. L'animation est assurée par des animateurs de langue maternelle anglaise.

Ces ateliers sont destinés à tous les enfants quel que soit leur niveau d'anglais (débutant ou confirmé).

2.3 Activité extra-scolaires

En fonction de l'intérêt des familles, des activités extra-scolaires telles que théâtre, projets artistiques ou séjours en province ou à l'étranger seront également organisées pendant les vacances scolaires.

Les activités extra-scolaires seront ouvertes aux enfants non scolarisés à Primel, dans la mesure des places disponibles. Les activités seront susceptibles d'être proposées dans l'une ou plusieurs des trois langues, allemande, française ou anglaise.

L'organisation précise de ces activités n'est pas encore arrêtée. Elle dépendra en grande partie de la demande des familles pour ce type d'activité.

2.4 Emploi du temps type

Le schéma ci-dessous illustre des différents types d'activité de semaine :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15 - 8h30	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
8h30 - 8h45	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire
8h45 - 9h30					
9h30 - 10h15					
10h15 - 10h30	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
10h30 - 11h15	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire
11h15 - 12h					
12h - 13h	Repas	Repas		Repas	Repas
13h - 13h45	Temps calme	Temps calme		Temps calme	Temps calme
13h45 - 14h30	temps scolaire	temps scolaire	Périscolaire du mercredi	temps scolaire	temps scolaire
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h	Récréation	Récréation		Récréation	Récréation
16h	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	Périscolaire
18h					

3 Tarification

3.1 Objectifs

Dès le départ, Primel a été conçu comme un projet à but non lucratif. La gestion de la future école sera réalisée bénévolement.

Un des points clé du projet est en effet d'ouvrir une école dont les frais de scolarité soient les plus faibles possibles, sans pour autant sacrifier la qualité globale des prestations.

Nous avons retenu plusieurs façons de relever ce défi économique :

- Bénévolat de l'équipe de gestion
- Optimisation du fonctionnement et en particulier de l'emploi des ressources humaines
- Occupation d'un local à loyer modéré
- Organisation d'activités extra-scolaires qui permettent de faire entrer des recettes complémentaires

L'association a fait des efforts considérables pour obtenir un soutien concret au fonctionnement de la part d'acteurs publics ou institutionnels :

- Mise à disposition d'un local à loyer modéré par un bailleur social ou une commune
- Contribution de l'Education nationale et de la Zentralstelle für das Auslandsschulwesen aux salaires des enseignants
- Aide de fondation pour financer les investissements de départ.

Malheureusement, en dépit d'un vif intérêt pour le projet, plus d'un an d'efforts n'aura pas permis de remplir ces objectifs, ces trois pistes n'ayant pas, pour l'instant, permis d'aboutir aux aides escomptées.

L'association a donc décidé d'ouvrir l'école par ses propres moyens. N'ayant aucun capital de départ, (ses membres apportant par ailleurs une contribution très importante en temps de travail bénévole), il faut recourir à des prêts bancaires pour financer les investissements initiaux (mobilier, matériel pédagogique, aménagement du local ou des locaux, dépôt de garantie, frais d'agence, déficit initial...), lesquels ont un impact sur les frais de scolarité. D'autre part, il faut que les frais de scolarité, seuls recettes à mettre en face des dépenses, couvrent celles-ci intégralement.

Cela nous amène à une grille tarifaire qui n'est pas celle que nous espérions initialement vous présenter, bien qu'elle demeure, c'est important de le signaler, nettement inférieure aux tarifs pratiqués généralement par les écoles privées hors contrat.

3.2 Description des tarifs

3.2.1 Scolarité

Les frais de scolarité sont de plusieurs types :

- Les frais d'inscription
- Les frais de réinscription
- Les frais de scolarité proprement dits
- Les frais annexes

3.2.1.1 Les frais d'inscription

Les frais d'inscription sont des frais qui sont payés en une fois, par avance, au moment de la première inscription d'un enfant dans l'école.

3.2.1.2 Les frais de réinscription

Les frais de réinscription sont des frais qui sont payés en une fois, par avance, au moment de la réinscription d'un enfant dans l'école, c'est-à-dire lorsqu'il poursuit sa scolarité entamée l'année précédente. Ce cas de figure ne s'applique pas lors de la première ouverture.

3.2.1.3 Les frais de scolarité proprement dits

Les frais de scolarité proprement dits sont versés à l'avance, obligatoirement par prélèvement bancaire au début de chaque mois.

Ces frais comprennent :

- La scolarité proprement dite, la restauration du midi, le périscolaire du soir.

Ils ne comprennent pas :

- Les consommables (cahiers d'exercices, etc. lesquels seront à payer en sus).
- Les frais annexes (voir § ci-dessous)

3.2.1.4 Les frais annexes

Les frais annexes sont des frais qui sont prélevés de temps en temps pour couvrir les dépenses liées à des activités particulières, telles que sorties scolaires, cinéma, théâtre, visites de musées. Ces frais sont annoncés à l'avance. Ils ne devraient pas excéder 80 € par an.

3.2.2 Périscolaire du soir

Le périscolaire du soir est compris dans le forfait scolaire pour les enfants scolarisés à Primel.

3.2.3 Périscolaire du mercredi

Le périscolaire du mercredi est ouvert à tous les enfants et n'est pas compris dans le forfait scolarité.

3.2.4 Périscolaire du samedi, en langue anglaise ou allemande

Le périscolaire du samedi est ouvert à tous les enfants et n'est pas compris dans le forfait scolarité.

3.2.5 Activités extrascolaires

Les activités extrascolaires sont ouvertes en priorité aux enfants scolarisés à Primel mais sont également ouvertes, dans la mesure des places disponibles, à des enfants non scolarisés à Primel. Elles ne sont pas comprises dans le forfait scolarité.

3.3 Grille des tarifs

Type de prestation	Frais d'inscription	Frais de réinscription	Tarif prestation	Fréquence et mode de paiement	Contenu de la prestation
Scolarité	400 €	200 €	entre 600 € et 700 €/mois	Payable à l'avance, par mois	La scolarité proprement dite, la restauration du midi, le périscolaire du soir ³ .
Périscolaire du mercredi	-	-	56 €/mercredi	Payable à l'avance, par trimestre	Participation aux animations périscolaires des mercredis après-midi
Périscolaire du samedi (allemand)	-	-	500 € pour 30 séances	Paiement à l'avance, pour l'année scolaire	Initiation à la langue allemande par immersion, animée par des germanophones.
Périscolaire du samedi (anglais)	-	-	500 € pour 30 séances	Paiement à l'avance, pour l'année scolaire	Initiation à la langue anglaise par immersion, animée par des anglophones.
Extrascolaire	-	-	Entre 200 € à 500 € la semaine, suivant activité proposée	A la prestation	Le prix dépendra de la prestation fournie (frais de déplacement et d'hébergement éventuels en sus)

³ A l'exclusion du périscolaire du mercredi, non compris dans la prestation « Scolarité ».

Avertissement important

Les tarifs présentés ci-dessus n'ont pas valeur contractuelle. En effet, la tarification finale ne pourra être établie qu'à partir du moment où nous aurons pu estimer le nombre d'inscriptions auquel nous pouvons nous attendre.

D'autre part, les services proposés par l'école (tels qu'ils sont décrits au § 1.5) seront adaptés de façon à coller au plus près des effectifs initiaux, sans que cela n'ait en revanche d'impact sur la clé de vote de l'école, à savoir un enseignement équitablement réparti entre les deux langues.

C'est pourquoi nous vous invitons à :

- **ne pas tarder à vous préinscrire si vous souhaitez le faire**
- **ne vous préinscrire que si vous avez réellement l'intention que votre enfant fasse sa scolarité à Primel**

Au moment de l'inscription définitive, les tarifs seront ajustés et deviendront un engagement contractuel.

Merci pour votre compréhension.

4 Comment se préinscrire ?

La préinscription se fait à partir de la page <http://primel.scolana.com>

Cliquez sur « Demande de pré-inscription ».

Entrez votre adresse mail. Au bout de quelques minutes tout au plus, vous recevrez un mail contenant un lien. Cliquez sur celui-ci, il vous permettra de poursuivre la procédure.

En cas de difficulté, merci de contacter contact@primel.fr, nous vous aiderons.

• • •
• •
•